

Des départements d'Outre-mer marqués par les difficultés sociales et les inégalités

Oubliés de bien des études nationales, les départements d'outre-mer sont pourtant confrontés à des difficultés économiques et sociales majeures. Les inégalités qui y règnent sont beaucoup plus importantes que sur le reste du territoire national. Le Compas vous présente une synthèse de données sociales sur les revenus, l'emploi et l'éducation, ainsi qu'une typologie de l'ensemble des quartiers. Ceux-ci ont été classés en six catégories au regard de leur niveau de précarité socio-économique, de leur population, et en fonction de leurs ressemblances et de leurs oppositions.

La Réunion et Martinique : des inégalités de revenus très supérieures à la métropole

La Réunion est le département le plus inégalitaire de France et la Martinique arrive en troisième position - juste après Paris -, selon les données sur les revenus fiscaux 2011 de l'Insee. Le plus souvent, les départements d'Outre-mer¹ sont oubliés des classements, alors qu'il y règne des écarts de revenus considérables. A La Réunion, l'indice de Gini (plus il est proche de 1, plus les inégalités sont fortes) atteint 0,53, soit davantage que Paris (0,50), département le plus inégalitaire de métropole. En Martinique, il s'élève à 0,47, plus que dans les Hauts-de-Seine (0,43). Et encore, dans 90 % des départements de métropole, cet indice est inférieur à 0,38.

Si les inégalités sont fortes c'est d'abord parce que ces deux départements sont, de très loin, les plus pauvres de France, Mayotte et la Guyane excepté. Le revenu fiscal médian - la moitié de la population a un revenu inférieur, l'autre supérieur - avant impôts et prestations sociales atteint 880 euros mensuels à La Réunion et 1 100 euros en Martinique, nettement moins que pour les territoires de métropole où le revenu médian est le plus bas, la Seine-Saint-Denis (1 270 euros) et le Pas-de-Calais (1 350 euros).

Les plus pauvres des Dom sont très loin d'avoir les niveaux de vie des plus pauvres de métropole. Le seuil des 20 % les plus pauvres est de 242 euros mensuels à La Réunion et de 413 euros en Martinique (toujours avant prestations sociales), contre 585 euros en Seine-Saint-Denis et 712 euros en Haute-Corse, les deux départements de métropole où les bas revenus sont les plus faibles. Il faut bien mesurer ce que signifient ces don-

nées : en Martinique comme à La Réunion, hors prestations, un cinquième de la population dispose de revenus insuffisants pour vivre sans prestations, l'aide de la famille ou le travail non déclaré. De plus, le coût de la vie est plus élevé qu'en métropole (+ 17 % en Martinique et + 12 % à La Réunion), selon les estimations 2010 de l'Insee.

La pauvreté n'explique pas tout. Les données de l'Insee montrent que les plus aisés des Dom ont des revenus très élevés. A la Martinique comme à La Réunion, la frontière des 10 % les plus riches se situe à environ 2 900 euros mensuels minimum². Comparé au classement des départements de métropole, 2 900 euros se situe autour du 40ème rang. Un niveau comparable aux départements du Nord, de la Drôme ou de la Haute-Vienne.

Et les communes ?

Si l'on observe la situation au niveau des communes, les écarts sont encore plus grands. Trois villes de La Réunion occupent les trois premières places du classement des inégalités (parmi les communes des deux départements) : Saint-Benoit, Saint-Pierre et Saint-Denis, avec un indice de Gini supérieur à 0,53, au même niveau que la ville la plus inégalitaire de France, Neuilly-sur-Seine...

2. Il s'agit bien d'une frontière - le 9ème décile - et non de la moyenne de cette tranche. Parmi ces 10 %, certains touchent des revenus beaucoup plus conséquents.

Le contenu de cette note de synthèse est tiré du Centre d'observation de la société, fondé par le Compas. Vous trouverez davantage d'informations sur www.observationsociete.fr

1. L'Insee ne diffuse pas de données détaillées pour la Guadeloupe, Mayotte et la Guyane.

Les inégalités de revenus en Martinique et à la Réunion

Revenus fiscaux mensuels avant impôts et prestations sociales

Source : Insee, données 2011 en euros.

	Seuil des 10 % les plus pauvres	Seuil des 20 % les plus pauvres	Revenu médian	Seuil des 10 % les plus riches	Indice de Gini
Martinique	107	413	1 111	2 916	0,47
Réunion	0	242	878	2 856	0,53
Métropole	577	915	1 602	3 247	0,31

Les dix villes où le revenu médian est le plus bas sont dix villes situées à La Réunion, avec moins de 800 euros mensuel, bien moins que le seuil de pauvreté à 60 % de notre pays (964 euros, mais après prestations sociales). Dans une ville comme Saint-Louis de La Réunion – qui au passage compte plus de 50 000 habitants – la moitié de la population vit avec moins de 680 euros. A Sainte-Rose de La Réunion (7 000 habitants), le revenu fiscal médian atteint 580 euros, soit 60 % de l'équivalent du seuil de pauvreté national... Même en ajoutant des prestations sociales, il est très probable que le taux de pauvreté soit compris entre 30 et 40 % dans de très nombreuses communes de la Martinique et de La Réunion, confirmant d'ailleurs nos estimations pour Saint-Denis (36 %), Saint-Paul (39 %) et Saint-Pierre (46 %) pour l'année 2009. Dans une publication récente, l'Insee indique que le taux de pauvreté atteint 42 % en 2010 à La Réunion³.

Dans 17 villes sur les 51 que compte notre classement, le seuil des 20 % les plus pauvres est inférieur à 300 euros, l'équivalent de 30 % du seuil de pauvreté. A Saint-Benoît et Le Port (La Réunion), 20 % de la population vit avec moins de 60 euros mensuels, hors prestations sociales. Dans les villes les plus « riches », en Martinique, que sont Case-Pilote et Schoelcher, 20 % de la population vit avec moins de 720 euros par mois...

Mais comme l'ont montré les données départementales, les catégories aisées vivent bien dans une grande partie des villes de Martinique et de La Réunion. Dans une partie des communes les plus pauvres, le seuil des 10 % les plus aisés est relativement peu élevé, autour de 1 700 euros à Salazie, Saint-Rose ou Saint-Philippe (toutes situées à La Réunion). Mais dans les localités les plus riches, et notamment en Martinique, les ménages les plus aisés disposent de très confortables revenus. Ainsi à Schoelcher, aux Trois-Îlets ou à Case-Pilote (Martinique), le seuil des 10 % les plus riches s'élève à 3 750 euros ou plus, niveau qui correspond à la moyenne de l'Essonne ou du Val-de-Marne, comparable à la situation des couches aisées de villes de métropole comme Nancy, Cannes ou Bordeaux. Dans une ville importante comme Saint-Denis de La Réunion (145 000 habitants, 19^{ème} ville de France), les 10 % les plus aisés vivent avec au moins 3 450 euros par mois, soit davantage qu'à Rennes (3 420 euros)...

Ces chiffres nous enseignent finalement deux choses. Les populations de la Martinique et de La Réunion sont particulièrement pauvres. On peut étendre ce jugement à l'ensemble des Dom : la Guadeloupe est plus proche de la Martinique, la Guyane et Mayotte encore plus pauvres que La Réunion. Bien sûr, prendre en compte les prestations sociales, les impôts et le travail non-déclaré amènerait à nuancer nos conclusions,

3. Voir « Les niveaux de vie en 2010 », Insee partenaires n°23, Insee Réunion-Mayotte, juillet 2013. L'Insee indique que les niveaux de vie ont progressé de 10 % entre 2007 et 2010 à La Réunion.

Notre méthode

Nous avons utilisé les données de l'Insee sur les revenus fiscaux 2011 par unité de consommation (l'équivalent d'une personne seule), les seules disponibles pour cette année de façon détaillées pour La Réunion et la Martinique. Ces données ne prennent pas en compte les impôts payés et les prestations sociales. Elles tendent donc à exagérer les écarts réels de niveau de vie : pour l'année 2010, le revenu fiscal médian par unité de consommation est de 880 euros à La Réunion, mais le niveau de vie – compte tenu des prestations et des impôts directs – est de 1 070 euros. En France métropolitaine, le revenu médian ne change pas avant et après prestations et impôts directs, il est de 1 600 euros pour l'année 2010. Par définition, ces chiffres ne tiennent pas compte des revenus non-déclarés par les ménages dont la part peut être non négligeable pour les plus démunis, notamment dans les Dom. Ils ne portent pas sur les trois autres Dom : la Guadeloupe, la Guyane française et Mayotte, pour lesquels l'Insee ne diffuse pas de données récentes et par commune. Nos données ne prennent en compte que les 51 communes de Martinique et de La Réunion pour lesquelles l'Insee diffuse des données détaillées. L'indice de Gini est un indice qui mesure l'écart de la distribution réelle des revenus avec une situation d'égalité. Il est compris entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité parfaite). Nous présentons des données limites : les frontières des 10, des 20, des 50 % les plus pauvres, et des 10 % les plus riches.

mais ne modifierait pas le sens de l'analyse.

La pauvreté n'est pas généralisée. Une partie de la population des Dom dispose de revenus très élevés, au niveau des catégories équivalentes de la plupart des villes de métropole. Les inégalités salariales sont fortes dans le secteur privé, et dans la fonction publique les traitements majorés de 40 % (53 % à La Réunion). La suppression en mai 2013 du revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA, qui pouvait procurer une augmentation de 10 % des bas salaires) va accroître les écarts.

Les raisons des difficultés économiques et sociales de ces territoires sont nombreuses, notamment liées au faible niveau d'éducation d'une grande partie de la population et aux inégalités de niveau de vie.

Les jeunes d'outre-mer : d'énormes difficultés scolaires

Selon une étude du ministère de l'éducation réalisée lors de la journée « défense citoyenneté », la part de jeunes de 18 ans en difficulté de lecture atteint 10 % en moyenne pour l'ensemble de la France (données 2012), mais entre 30 et 75 % dans les Dom. La moyenne nationale masque en effet les écarts qui existent entre les territoires. En métropole, le taux s'étend de 5 % de jeunes en difficulté en Haute-Savoie à 16 % dans l'Aisne. On en est très loin dans les Dom : le taux atteint 27,6 % à La Réunion, 30,4 % en Martinique, 33 % en Guadeloupe mais aussi 48,4 % en Guyane et 74,9 % à Mayotte.

Parmi les 10 % de jeunes en difficulté, le ministère estime que 4,1 % sont en situation d'illettrisme (données 2011) pour l'ensemble de la France. Mais le chiffre atteindrait 15,5 % à La Réunion, 17 % en Martinique, 20 % en Guadeloupe et 28 % en Guyane. A Mayotte, pas moins de 44 % des jeunes de 18 ans seraient illettrés. En métropole, cette situation touche une fraction très minoritaire de jeunes qui accumulent les difficultés (sociales, relationnelles, de santé, etc.), mais dans les Dom, l'illettrisme touche une fraction entière de la jeunesse.

Au-delà de l'illettrisme proprement dit, la scolarisation des jeunes des Dom reste très en-deçà des pratiques de la métropole, et entre les Dom eux-mêmes les écarts sont conséquents. Un quart des jeunes martiniquais, guadeloupéens et réunionnais de 20 à 24 ans ayant quitté le système scolaire n'ont que le niveau du primaire, contre 14 % en métropole (données 2009 du recensement)¹. Le chiffre atteint 53 % en Guyane. A Mayotte, la non-scolarisation reste massive : selon les données du recensement 2007, 40 % des jeunes de 18 à 24 ans n'ont jamais été scolarisés, 60 % ont au plus le niveau primaire.

Jusqu'à présent, les données officielles faisaient apparaître une amélioration constante du niveau scolaire. Une étude réalisée en 2006-2007 par l'Insee Martinique soulignait déjà les difficultés spécifiques des jeunes, et mettait en avant l'impact des mauvaises conditions de vie et du diplôme des parents dans la formation des jeunes. « Le retard éducatif se comble », indiquait cependant encore à l'époque l'Insee Martinique. De même, l'Insee Réunion soulignait la hausse du niveau selon les générations : 12 % des 18-29 ans étaient signalés en difficulté face à l'écrit en 2007, contre plus de la moitié des 60 à 69 ans.

Pourtant, il n'est pas certain que le processus se poursuive aujourd'hui au même rythme. C'est en tous cas clairement

le cas de la Guyane, où la part de non-diplômés par âge est équivalente chez les 20-24 ans et les 45-49 ans. Les comparaisons régionales de l'Insee sur la période 1999-2009 sur les peu diplômés (jusqu'au bac) font aussi apparaître cette stagnation. La dégradation de la situation économique des familles dans des territoires très inégalitaires et l'ampleur du chômage des jeunes (jusque 70 %) sont des facteurs très défavorables. Une chose est sûre : de tels chiffres appliqués à des départements de métropole auraient suscité une mobilisation plus importante des moyens publics.

Pour en savoir plus :

- « Journée défense et citoyenneté 2012 : un jeune sur dix rencontre des difficultés de lecture », ministère de l'éducation, note d'information n°13.09, juin 2013.
- Données départementales de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (www.anlci.gouv.fr).
- « Lire, écrire, compter, la maîtrise des compétences clé en Martinique », Insee Martinique, juin 2008.
- « Communication écrite, un adulte sur cinq en situation pré-occupante », Insee Réunion, n°2, octobre 2008.



1. Il est vrai que l'écart est en partie exagéré par le fait qu'une partie importante des jeunes des Doms partent étudier en métropole, ce qui réduit leur part dans l'ensemble des 20-24 ans.

Emploi : la marque du chômage

Le taux de chômage atteint en moyenne 25 % dans les Dom selon les données de l'Insee (2e trimestre 2012).

En comparaison, avec ses 9,8 % de chômeurs à la même période, la métropole donne presque l'image du plein emploi... Les départements de métropole où les taux de chômage sont les plus élevés sont les Pyrénées-Orientales et l'Hérault, avec 14 % de chômeurs. Dans les Dom, le taux le moins élevé se situe en Martinique (21 %), mais il atteint 28,5 % à La Réunion. Pour Mayotte, on ne dispose pas de données... Ces chiffres masquent une population qui échappe au comptage, puisque n'ayant aucun espoir de retrouver un emploi, elle ne déclare même plus en rechercher.

Si l'on y regarde de plus près, on arrive à des taux encore supérieurs dans certains territoires : 40,8 % dans la zone d'emploi de Saint-Laurent en Guyane, 36 % dans la partie Sud de La Réunion, 31,2 % dans sa partie Ouest. A Cayenne (Guyane) et dans la partie Nord de La Réunion, les taux sont inférieurs, autour de 18 %. Surtout, la situation des jeunes sur le marché de l'emploi est catastrophique. Partout, leur taux de chômage dépasse 50 %, de 51,5 % en Guyane à 57,6 % en Guadeloupe. On peut imaginer des taux supérieurs à 75 % pour les jeunes non-qualifiés. Parmi les jeunes, combien ne déclarent même plus chercher du travail tant ils savent qu'ils n'ont aucune chance d'en obtenir ? Impossible à dire.

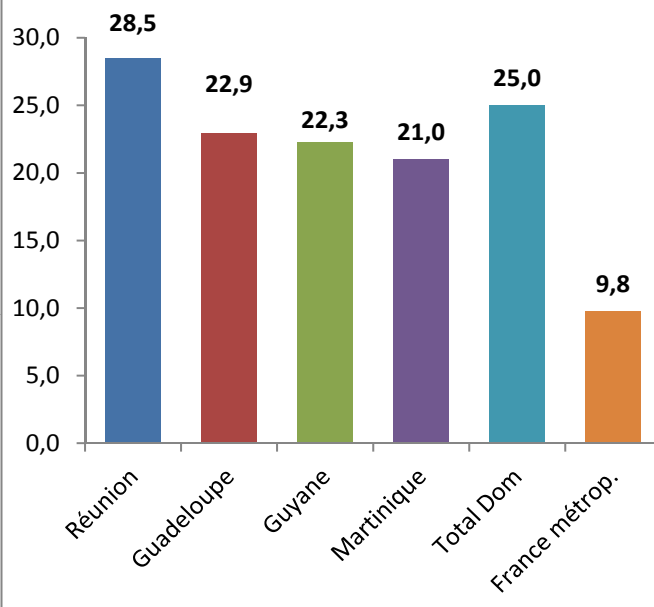
La jeunesse des Dom se trouve comme enfermée dans un piège. Les faibles qualifications (lire notre article p 3) alimentent un chômage de masse, mais, en même temps, pourquoi se former si dans une grande partie des cas on

s'attend à passer par la case chômage ?

Seule maigre consolation pour les Dom, l'emploi ne suit pas l'évolution de la conjoncture de la métropole et les taux de chômage sont restés à peu près stables depuis 2007. Sauf à La Réunion, où le taux a grimpé de 24,6 à 29 % entre 2007 et 2011. Et encore : le taux de chômage est stable, mais les populations des Dom augmentent rapidement : le nombre de demandeurs d'emploi s'accroît partout. Il a par exemple augmenté de 45 % entre mi 2009 et mi 2013 à La Réunion, selon les tableaux de bord du Cerom. Il faudrait des transformations structurelles (formation de la main d'œuvre, meilleure répartition de la richesse, essor des services, etc.) pour inverser la situation et réduire de façon sensible le nombre de demandeurs d'emplois.

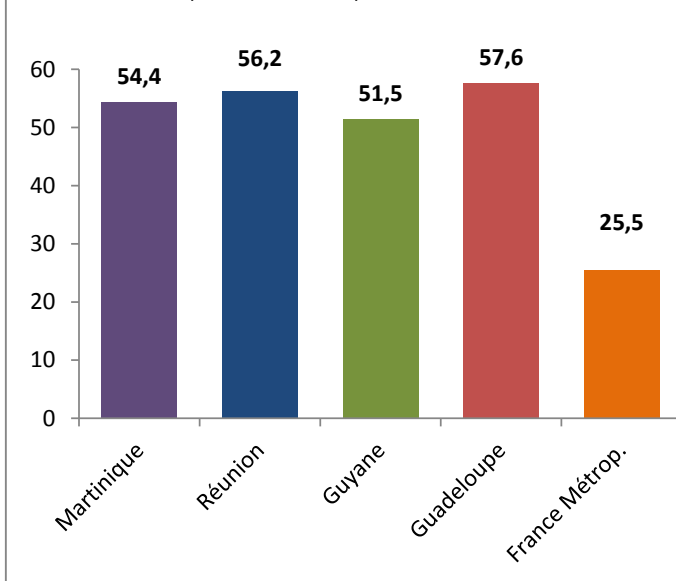
Le taux de chômage dans les Doms et en métropole

Source : Insee, 2e trim. 2012, en %



Taux de chômage des 15-24 ans dans les Doms et en métropole

Source : Insee, 2e trim. 2012, en %



Une typologie des quartiers des Dom

Le Compas travaille de longue date pour différentes collectivités des départements d'Outre-mer. Pour comprendre la situation des Dom, nous avons réalisé une typologie. Celle-ci permet de classer l'ensemble des quartiers (les Iris de plus de 500 habitants) en fonction du niveau de précarité socio-économique de leur population, de leurs ressemblances et leurs oppositions.

Les indicateurs pris en compte dans la réalisation de cette typologie révèlent des informations sur les populations résidentes, qu'il s'agisse des ressources des ménages (catégories socio-professionnelles), de l'activité (emplois précaires, à temps partiel et chômage), de la formation ou de la structure familiale des populations (familles monoparentales, couples avec ou sans enfant, personnes seules). D'autres indicateurs viennent compléter ces données sur la précarité, mais ne participent pas directement à la classification des territoires. Cette analyse a été réalisée sur l'ensemble des Iris de plus de 500 habitants des communes des Dom (Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion) : au total, 629 petits quartiers ont été intégrés dans cette typologie de territoires.

L'analyse des variables a permis de dégager deux oppositions majeures entre les territoires. D'une part, l'activité des populations résidentes, opposant des territoires dynamiques socio-économiquement avec un taux d'actifs occupés élevé et des parts de cadres, de professions intellectuelles supérieures et de professions intermédiaires parmi les actifs importantes et des territoires avec des difficultés socio-économiques comprenant un indice de chômage élevé cumulé à des parts de bas niveaux de formation et d'ouvriers importantes. D'autre part, les structures familiales des populations, opposant les territoires d'accueil de populations de personnes vivant seules et de familles monoparentales, aux territoires de populations constituées de couples avec ou sans enfant.

Six catégories, classées de A à F, ont été déterminées par cette analyse. Nous les avons classés des territoires les plus riches aux plus pauvres, avec des distinctions selon les catégories socio-professionnelles, les niveaux de formation et les structures familiales.

Classe A : Des quartiers d'accueil de populations très favorisées, de cadres et de professions intellectuelles supérieures vivant en couple

Cette catégorie regroupe les territoires les plus favorisés d'outre-mer avec des parts de hauts niveaux de formation et cadres et de professions intellectuelles supérieures très élevées (avec respectivement 33 % et 22 % contre en moyenne 16 % et 10,5 % dans les Dom). Les professions intermédiaires sont également sur-représentées dans cette classe (30,5 % contre 23,5 % en moyenne). De nombreux actifs occupés de 25-54 ans résident dans ces quartiers (72 % contre 59 % sur les Dom). Enfin, les territoires de cette classe accueillent principalement des couples avec enfant(s) parmi les familles (66 % contre 56 % en moyenne) et des couples sans enfant parmi les ménages (21 % contre 16 % sur les Dom).

Ces territoires rassemblent ainsi des populations très favorisées avec les niveaux de revenus les plus élevés, les indicateurs de chômage parmi les plus faibles et les niveaux de formation les plus importants. 71 Iris sont réunis dans cette classe, soit 11 % des quartiers des Dom en 2009 contre 7 % en 1999. Les quartiers les plus aisés (revenu médian entre 1 700 et 2 500 euros par mois) des grandes villes des Dom se situent dans cette catégorie.

Classe B : Des quartiers d'accueil de populations favorisées, à forte présence de professions intermédiaires et de personnes vivant seules

Les territoires qui composent cette seconde classe accueillent également des populations favorisées, mais celles-ci se distinguent des précédentes par la structure familiale. Les personnes vivant seules et les familles monoparentales sont ici sur-représentées (avec respectivement 29 % des ménages et 48 % des familles contre 26 % des ménages et 43 % des familles en moyenne sur les Dom). Comme la classe précédente, dans ces quartiers, la part des actifs de 25-54 ans occupés est importante (67 % contre 59 % en moyenne sur les Dom). Les professions intermédiaires (27 %) et à moindre échelle les cadres et les professions intellectuelles supérieures (13 %) y sont sur-représentés. La part des adultes non scolarisés de hauts niveaux de formation (22 %) est également supérieure à la moyenne des Dom (16 %).

Cette catégorie de territoires regroupe ainsi des populations favorisées, aussi bien en termes de niveaux de formation que de catégorie socio-professionnelle avec une faible précarité de l'emploi. 107 Iris sont réunis dans cette classe, soit 17 % des quartiers des Dom en 2009 contre 21 % en 1999. Plusieurs quartiers urbains des grandes villes se retrouvent dans cette catégorie.

Cette typologie a été réalisée en juin 2013 dans le cadre d'une étude sur les quartiers et les CUCS de Fort-de-France à destination de l'Observatoire social et urbain de la ville.

Classe C : Des quartiers d'accueil de familles de couples avec enfant(s) à forte présence d'ouvriers et de bas niveaux de formation

Cette classe rassemble des territoires accueillant en très grande majorité des familles composées de couples avec enfant(s) (66 % des familles contre 56 % en moyenne dans les Dom). Les couples sans enfant parmi les ménages sont également ici légèrement sur-représentés (17 %). Les ouvriers et les personnes non scolarisées de bas niveaux de formations sont sur-représentés sur ces quartiers (avec respectivement 23 % des catégories socio-professionnelles et 56 % des personnes non scolarisées contre 20,5 % et 53 % en moyenne sur les Dom). A moindre échelle, les agriculteurs sont également plus représentés (4 %). Enfin, la population âgée de 40-59 ans est importante sur ces territoires (28 %).

Ces territoires sont ainsi majoritairement composés de familles avec des adultes de bas niveaux de formation et de catégorie socio-professionnelle ouvrière. 180 Iris sont réunis dans cette classe, soit 28 % des quartiers des Dom en 2009 contre 32 % en 1999. Près de la moitié des territoires regroupés dans cette catégorie sont des Iris de villes moyennes de La Réunion.

Classe D : Des quartiers de centre-ville d'accueil de familles monoparentales et de personnes seules et âgées, à forte présence d'employés

Cette classe rassemble des territoires accueillant des familles monoparentales en forte majorité (61 % des familles contre 44 % en moyenne sur les Dom). Les personnes vivant seules (35 % des ménages) et les personnes âgées de 60 ans et plus sont également ici sur-représentées (18 %). Enfin, les employés sont également fortement présents sur ces quartiers (40 % contre 34 % en moyenne sur les Dom).

Ces territoires sont pour la plupart des quartiers de centres-villes accueillant des familles monoparentales et des personnes seules et âgées en majorité, ce sont ainsi des populations résidentes pouvant cumuler différentes difficultés socio-économiques suivant leur structure familiale. 110 Iris sont réunis dans cette classe, soit 17 % des quartiers des Dom en 2009 contre 14 % en 1999. De nombreux quartiers de centres-villes urbains se retrouvent dans cette catégorie.

Classe E : Des quartiers avec de grandes difficultés socio-économiques, à forte présence d'employés et d'ouvriers

Cette catégorie rassemble des territoires à forte présence d'employés et d'ouvriers (avec respectivement 41 % et 29 % des actifs) et de bas niveaux de formation (près des 2/3 des personnes non scolarisés). Par contre, avec des indices de chômage élevés, les populations résidant sur ces quartiers cumulent de grandes difficultés socio-économiques. En effet, l'indice de chômage global atteint 39 % (contre 30 % en moyenne sur les Dom). Il est de 35 % pour les hommes, 44 % pour les femmes, 62 % pour les jeunes de 15-24 ans et 21 % pour les seniors de 55-64 ans

(contre respectivement 27 %, 33 %, 54 % et 16 % sur les Dom). De plus, la part des salariés en contrats précaires et celle des salariés à temps partiel sont également élevées (avec respectivement 26 % et 24 % contre 21 % et 17 % en moyenne sur les Dom). Enfin, ces territoires accueillent de nombreuses familles monoparentales (52 % des familles de ces quartiers contre 44 % en moyenne sur les Dom).

Ces territoires présentent ainsi une prédominance à accueillir des populations avec des difficultés socio-économiques, les indicateurs de chômage et de précarité de l'emploi sont très significatifs. 101 Iris sont réunis dans cette classe, soit 16 % des quartiers des Dom en 2009 contre 11 % en 1999. La moitié de ces territoires sont ruraux et urbains.

Les variables sélectionnées

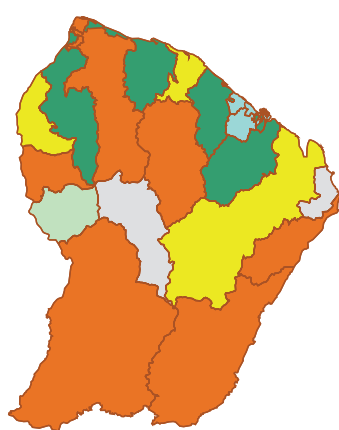
VARIABLES ACTIVES

Part des employés parmi les actifs occupés en % (RP 1999/2009)
Part des ouvriers parmi les actifs occupés en % (RP 1999/2009)
Part des professions intermédiaires parmi les actifs occupés en % (RP 1999/2009)
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs occupés en % (RP 1999/2009)
Part des 15 ans et plus non scolarisés de bas niveaux de formation en % (RP 1999/2009)
Indice de chômage déclaré en % (RP 1999/2009)
Part des salariés en contrats précaires en % (RP 1999/2009)
Part des salariés à temps partiel en % (RP 1999/2009)
Part des familles monoparentales (RP 1999/2009)
Part des familles couples avec enfant(s) en % (RP 1999/2009)
Part des ménages couples sans enfant en % (RP 1999/2009)
Part des ménages d'une personne en % (RP 1999/2009)
Part des 25-54 ans actifs occupés en % (RP 1999/2009)

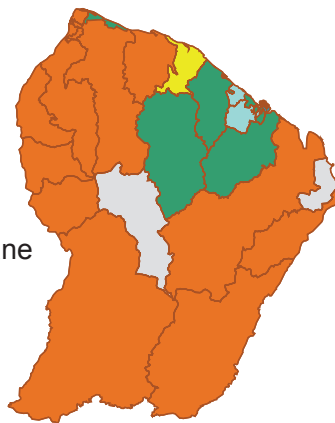
VARIABLES ILLUSTRATIVES

Part des agriculteurs-exploitants parmi les actifs occupés en % (RP 1999/2009)
Part des artisans, commerçants, chefs d'entreprise parmi les actifs occupés en % (RP 1999/2009)
Part des 15 ans et plus non scolarisés de hauts niveaux de formation en % (RP 1999/2009)
Indice de chômage déclaré des hommes en % (RP 1999/2009)
Indice de chômage déclaré des femmes en % (RP 1999/2009)
Indice de chômage déclaré des jeunes en % (RP 1999/2009)
Indice de chômage déclaré des seniors en % (RP 1999/2009)
Part des moins de 20 ans dans la population totale en % (RP 1999/2009)
Part des 20-39 ans dans la population totale en % (RP 1999/2009)
Part des 40-59 ans dans la population totale en % (RP 1999/2009)
Part des 60-74 ans dans la population totale en % (RP 1999/2009)
Part des 75 ans et plus dans la population totale en % (RP 1999/2009)

Typologie dynamique des IRIS des communes d'outre-mer

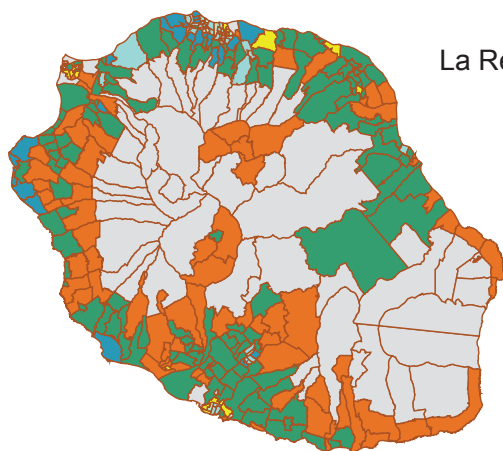


1999

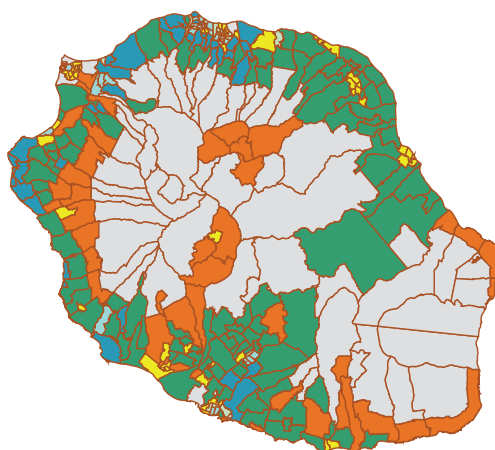


2009

La Guyane

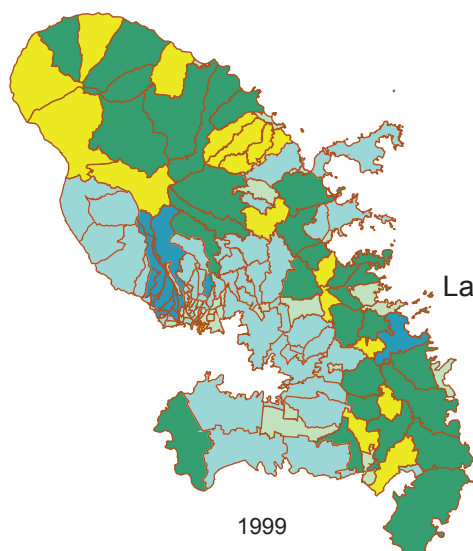


1999

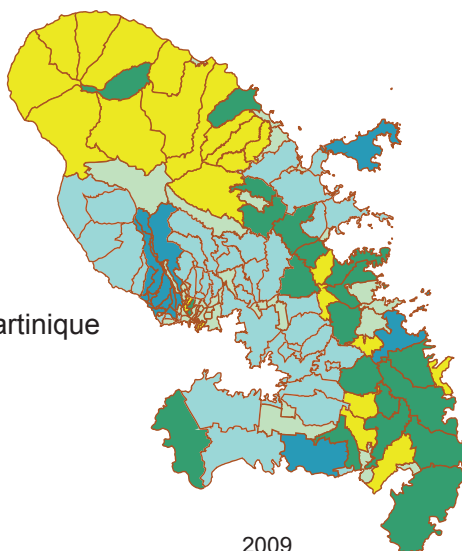


2009

La Réunion

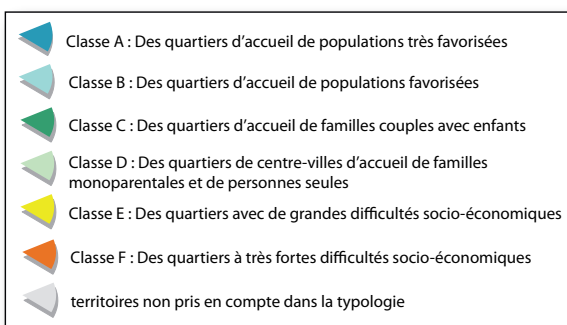


1999



2009

La Martinique



Classe F : Des quartiers à très fortes difficultés socio-économiques accueillant de jeunes populations

Cette catégorie de territoires correspond à des quartiers qui connaissent d'énormes difficultés économiques et sociales. Ils figurent parmi les plus pauvres de France. Les indicateurs de chômage et de précarité de l'emploi sont extrêmes. En effet, l'indice de chômage global atteint sur ces territoires 46 % (contre 30 % en moyenne sur les Dom). Il est de 42 % pour les hommes, 52 % pour les femmes, 64 % pour les jeunes de 15-24 ans et 32 % pour les seniors de 55-64 ans. De plus, la part des salariés en contrats précaires et celle des salariés à temps partiel sont également élevées (avec respectivement 37 % et 27 % contre 21 % et 17 % en moyenne sur les Dom). La part des bas niveaux de formation atteint 72 % (contre 53 % sur les Dom et 36 % en France entière) et les ouvriers sont surreprésentés (30 %). Enfin, ces territoires accueillent de nombreuses familles en couple avec enfant(s) (66 % des familles contre 56 % sur les Dom). Les enfants de moins de 20 ans et les jeunes de 20-39 ans sont également fortement présents (68 % de la population).

Ces territoires cumulent ainsi les plus fortes fragilités socio-économiques des quartiers des Dom. Les revenus médians ne dépassant pas 757 euros sur ces territoires. 60 Iris sont réunis dans cette classe, soit 10 % des quartiers des Dom en 2009 contre 14 % en 1999. Ils sont essentiellement composés de territoires de la Guyane et de La Réunion.

Ce travail typologique a mis en exergue les différentes inégalités de territoires qui existent au sein des communes d'outre-mer à travers leurs compositions socio-économiques. Ainsi, les Dom sont composés de territoires aux structures socio-économiques très inégales. Ces inégalités sont les plus visibles dans les grandes villes, comme Saint-Denis et Saint-Paul à La Réunion ou Fort-de-France en Martinique, qui regroupent des quartiers et des populations très diversifiés.

Notons que le nombre des quartiers accueillant les populations les plus favorisées socio-économiquement (classe A) a tendance à s'accroître (7 % de l'ensemble des quartiers des Dom en 1999 contre 11 % en 2009) alors que le nombre des quartiers accueillant des populations les plus défavorisées (classe F) a tendance à se réduire (14 % en 1999 contre 10 % en 2009). Cependant est-ce l'effet d'une véritable dynamique positive ou les effets de plus en plus importants d'une « ghettoïsation » des populations dans certains quartiers pour des raisons diverses en fonction des populations et des territoires ?

Par Michael Bernier

Notre méthode

Une typologie permet de résumer l'information statistique et ainsi proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires. Elle produit des groupements de territoires les plus similaires possibles et des groupes les plus dissemblables possibles.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes. Pour assurer une comparaison dans le temps entre 1999 et 2009, nous n'avons pas retenu les données sur les revenus qui n'étaient pas disponibles.

Compas études

Publication du bureau d'études Compas, spécialiste de l'analyse des besoins sociaux des territoires.

Directeur de la publication : Hervé Guéry

Rédacteur en chef : Louis Maurin

Auteurs du n°9 : Louis Maurin et Michael Bernier

Ont participé à ce numéro : Marie-Line Luquet, Delphine Maisonneuve-Lagarde, Sandy Morice.

Contact : contact@compas-tis.com

Nos établissements :

Nantes : 15 ter Boulevard Jean Moulin, 44100 Nantes - Tél : 02 51 80 69 80

Paris : 13 Bis rue Alphonse Daudet, 75014 Paris - Tél : 01 45 86 18 52

Strasbourg : 41, Boulevard Clémenceau, 67 000 Strasbourg - Tél : 03 90 41 09 18

Pour plus d'informations :

Site du Compas : www.lecompas.fr

Le Centre d'observation de la société : www.observationsociete.fr/

La base documentaire : www.compas-tis.com/base_documentaire.php

ISSN : 2267-9103

Pour recevoir nos publications,
inscrivez-vous sur :
www.lecompas.fr/compas-info

compas 
Au service du sens